

Procès-verbal Comité Directeur
De la Ligue de Nouvelle-Aquitaine de Volley Ball
28 avril 2025 - Dématérialisé

Membres votants :

- Michèle Giraud Bahuet,
- Elisabeth Martin,
- Nathalie Pedretti,
- Nathalie Roland Troupeau,
- Jean Luc Bahuet,
- Jean Baptiste Bouhelier,
- Laurent Delavault,
- Jean Christian Dupré,
- Drissi Maniani El Mehdi
- François Fernandez,
- Allister Georges
- Jean Luc Gouverneur,
- Stéphane Gremillon,
- Pascal Hibert,
- Jacques Moreau,
- Jean Jacques Pellerin,
- Docteur Denis Phelippeau,
- Dominique Rey,
- Alexandre Tran-Ba-Tho
- Alain Trévisiol,
- Joseph Zgheib,

21 membres votants sur les 24 membres composant le comité directeur. Le vote est conforme aux statuts de la Ligue Nouvelle Aquitaine de Volley Ball.

Résultats des votes pour la création d'une convention avec le pôle Ilé de Ré

CONVENTION DE DELEGATION DU CRE BEACH

Vote : 13 pour - 3 contre - 5 abstentions. **Adopté.**

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification.

La recevabilité de ce recours est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans un délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R. 141.5 du Code du sport.

Le Secrétaire Général
de la Ligue Nouvelle Aquitaine
Jean Baptiste Bouhelier

Le Président
de la Ligue Nouvelle Aquitaine
Jacques Moreau